

Mensuel • 28^e année • n° 307 • septembre 2007

- Nouvelles des Églises adventistes***
- 2 Paris, France – Initiation au mariage chrétien pour des Japonais mariés selon le rite shintoïste
- 2 Paris, France – Reportage de France 2 sur la longévité auprès de la population adventiste
- 3 Silver Springs, États-Unis – Déclaration commune de l'Église adventiste et de l'Alliance évangélique mondiale
- 4 ***Éducation***
Collonges-sous-Salève, France – Protocoles d'accords entre la faculté adventiste de théologie et plusieurs universités
- Fédération protestante de France***
- 4 Paris, France – Le pasteur Jean-Arnold De Clermont élu président du Service protestant de mission
- 5 Paris, France – Toilettage de la loi de 1905 : les protestants souhaitent être consultés
- Liberté religieuse***
- 5 Paris, France – La FCPE s'inquiète d'une éclosion d'écoles religieuses
- 6 Paris, France – Mme Alliot-Marie a reçu les représentants des principaux cultes
- 7 Paris, France – Église évangélique de Puteaux : la justice refuse l'expulsion des fidèles
- 7 Paris, France – La croissance des villes entraîne un renouveau de la religion
- 8 Proche-Orient, Bande de Gaza – Les chrétiens doivent accepter la loi islamique

Bulletin publié par le Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)
BP 100
30, avenue Emile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex, France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail : communications@ufbsda.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Philippe AUROUZE
Jean-Jack CHAFOGRACK
David JENNAH
Michel MAYEUR

Secrétariat administration

Suzie SAUVAGNAT

Nouvelles des Églises adventistes

(Courrier international/AFP/New York Times /BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Paris, France - Initiation au mariage chrétien pour des Japonais mariés selon le rite shintoïste

L'Église américaine de Paris et l'Église adventiste de Neuilly-sur-Seine accueillent des couples japonais déjà mariés civilement et religieusement dans leur pays. Ils sont mariés au Japon selon le rite shintoïste ou quelquefois selon le rite bouddhique.

Pour le doyen de l'Église américaine, dans l'interview accordé à un journaliste du *Courrier international*, « *Nous voyons cela comme l'occasion de nous ouvrir à des nouveaux venus par le biais d'une rencontre trans-culturelle radicale. Ces couples sont profondément émus et touchés par cette expérience, et nous le sommes aussi* ».

« *Ce ne sont pas des « mariages blancs* », affirme le responsable du service de presse adventiste, Jean-Paul Barquon, qui est aussi le secrétaire général de l'Union des fédérations adventistes de France, de Belgique et du Luxembourg. « *Ces couples japonais sont déjà mariés légalement dans leur pays. En réalité, ils sont attirés par deux choses : la culture occidentale et l'architecture chrétienne. À cette occasion, ils reçoivent une initiation au mariage chrétien* ».

À l'église adventiste de Neuilly, une association culturelle laïque, ayant pour but d'effectuer ces mariages japonais, est née en la personne de Bernard Cassard, un pasteur adventiste n'étant plus en exercice dans une fédération d'Églises. Mais c'est un conférencier, passionné d'histoire, de Bible et d'archéologie. Contrairement à l'affirmation de l'article de Doreen Carvajal, du *New York Times*, Bernard Cassard ne « marie » pas, mais il initie au mariage chrétien comme il se pratique en Occident. Une Bible en japonais est remise aux couples, ainsi qu'un abonnement à une revue biblique japonaise. Cette démarche représente un moyen d'évangélisation. « *C'est l'occasion pour nous de rencontrer des gens qui ne sont pas chrétiens* », souligne Bernard Cassard. « *Le*

principe de la célébration est de leur enseigner quelques éléments du christianisme ». Une évangélisation originale, en quelque sorte, puisque, de retour dans leur pays, bien des couples japonais se mettent en relation avec l'Église adventiste du Japon.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Paris, France - Reportage de France 2 sur la longévité auprès de la population adventiste

Lors du journal télévisé de 20 h 00 du lundi 13 août 2007, sur France 2, la journaliste Martine Laroche-Joubert a fait un reportage de plusieurs minutes sur une ville des États-Unis connue pour ses bonnes habitudes de santé, Loma Linda (Californie), où l'on trouve un bon nombre d'adventistes vivant quatre à dix ans de plus que le Californien moyen. Dans cette ville se trouve un hôpital universitaire adventiste.

Marge Jetton, centenaire, vivant à Loma Linda, est une vieille dame pleine d'allant. C'est la nouvelle doyenne de l'humanité, depuis le décès, au Japon, de l'ancienne doyenne âgée de 114 ans. Marge continue à conduire sa voiture, et vient tout juste de renouveler son permis pour cinq ans. Elle est l'une des 41 personnes de plus de 100 ans qui participent à l'enquête sur la santé des adventistes, commencée en 2002. Elle fait aussi partie des gens figurant à ce titre dans le numéro de novembre 2006 du magazine « *National Geographic* » et dans les reportages de la chaîne ABC. « *Cela fait des adventistes les possesseurs d'une des cultures de longévité les plus convaincantes du pays* », a écrit Dan Buettner, auteur de l'article du *National Geographic* sur « *Les secrets d'une plus longue vie* ».

Pourquoi les adventistes vivent-ils plus longtemps ? C'est le but majeur de cette enquête sur la santé qui, à la différence des précédentes, couvre la totalité des États-Unis et du Canada. Le Dr Terry Butler, qui la codirige à l'Université de Loma Linda, affirme que « *de nombreuses personnes restent perplexes quant aux causes des grandes maladies auxquelles nous sommes confrontés, ici aux U.S.A. et partout dans le monde. Nous pensons que les adventistes recèlent les réponses à bon nombre de ces questions en ce qui concerne, en particulier, le régime alimentaire. Les adventistes constituent un groupe unique et*

spécial pour l'étude des liens qui existent entre régime alimentaire, maladie et longévité. Nous pensons qu'ils vont nous aider à répondre à certaines de ces questions ». Les diverses études menées à Loma Linda, ainsi que celles provenant de différents endroits du monde, attestent irréfutablement que le style de vie des adventistes est à leur avantage.

« Pourquoi l'Institut national de la santé investit-il des millions de dollars dans des recherches sur les adventistes ? Parce que la santé intéresse tout le monde et nous voulons que tous en profitent. Il existe une grande diversité dans nos régimes alimentaires. On peut être végétaliens, végétariens ou omnivores. On ne trouvera une telle diversité de régimes dans aucune autre population », explique Terry Butler.

Existe-t-il un élément spirituel, comme la foi, qui contribuerait à allonger la vie ? Les avis sont partagés, mais pour les adventistes, cela ne fait aucun doute.

La collecte des données s'est avérée bien plus difficile que ce à quoi l'on s'attendait au départ. « *Les gens, aujourd'hui, se méfient des questionnaires* », remarque-t-il. Actuellement, 85 000 personnes ont participé à l'enquête en cours et le Dr Butler espère en avoir au moins 100 000.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Silver Spring, États-Unis - Déclaration commune de l'Église adventiste et de l'Alliance évangélique mondiale

L'Église adventiste et l'Alliance évangélique mondiale (WEA) feront une déclaration commune dans les prochains mois. Les délégués des deux organisations ont affirmé, le 9 août dernier dans un communiqué de presse, que cette déclaration identifierait les objectifs et les résultats communs des discussions théologiques entre les deux institutions. Chaque organisation planifie de voter les recommandations issues de leurs dialogues depuis la rencontre des délégués à l'Université Andrews, Berrien Springs (USA), qui s'est tenue du 5 au 10 août.

« Nous pouvons partager notre propre compréhension adventiste avec le monde évangélique, dans un effort commun pour éliminer les préjugés et éclaircir des questions sur notre message », a dit l'organisateur de la

rencontre, John Graz, secrétaire du département des relations interconfessionnelles de l'Église adventiste mondiale. « Ces rencontres permettent de nous découvrir mutuellement et nous pouvons faire part de la situation actuelle de notre Église ».

Les deux institutions ont partagé plusieurs « *accords théologiques* », a précisé Angel Rodriguez, directeur de l'Institut de recherche biblique de l'Église adventiste. Les discussions ont été menées par Rolf Hille, président de la Commission théologique de la WEA, et par William G. Johnsson, adjoint du président de l'Église adventiste mondiale pour les relations interconfessionnelles.

L'Alliance évangélique mondiale représente quelque 420 millions de chrétiens évangéliques, issus de différentes dénominations dans 127 pays. L'Église adventiste compte 15 millions de membres dans plus de 200 pays.

Les conversations de ce mois-ci sont la suite d'une série de discussions initiales entre les deux organisations, qui ont eu lieu à Prague en août 2006. « *Chaque dénomination de l'Alliance évangélique mondiale a sa propre identité distincte ; le but n'est pas de réduire les différences, mais de les reconnaître et de les respecter* » a fait remarquer Angel Rodriguez. « *Nous ne cherchons pas à faire fusionner les deux institutions* ».

Les participants adventistes ont accepté la déclaration de foi de la WEA, qui met l'accent sur la Bible en tant que Parole de Dieu, la Trinité, la personne de Jésus-Christ et son œuvre salvatrice, la justification par la foi, la prière, la conversion, la sanctification et le second retour du Christ. Selon le communiqué, plusieurs points de désagrément sont apparus entre les deux organisations au sujet des enseignements adventistes, tels que le jugement investigatif, le rôle et l'autorité d'Ellen White, ainsi que le sabbat en tant que jour d'adoration des chrétiens. Cependant, les participants ont conclu que leurs difficultés communes permettront aux deux institutions de coopérer.

Les documents préparés pour la rencontre par les théologiens adventistes seront disponibles dans le courant du mois prochain sur le site web www.adventistbiblicalresearch.org.

Éducation

(FAT/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Collonges-sous-Salève, France – Protocoles d'accords entre la faculté adventiste de théologie et plusieurs universités

La Faculté adventiste de théologie (FAT), située sur le Campus adventiste du Salève, en Haute-Savoie, a signé plusieurs protocoles d'accords avec différentes universités.

• **Protocole d'accord avec l'université de Friedensau, en Allemagne.** L'université adventiste de Friedensau est reconnue par l'État. Le protocole d'accord avec cette université a été signé le 22 mai 2007 à Krattigen, en Suisse. Après l'établissement du dossier et des échanges, la FAT et l'université de Friedensau sont parvenus à un accord afin de pouvoir délivrer le Master of Arts en théologie (Master en théologie adventiste), qui est un diplôme européen. Friedensau a reconnu l'entièreté du programme de la FAT et celle-ci a créé un règlement pour le fonctionnement de ce programme et l'a adapté aux exigences académiques pour la validation d'État. Roland Meyer, doyen de la FAT, affirme : « *Nous sommes grandement reconnaissants à nos collègues allemands pour cet accord possible avec eux. Les étudiants sortants de cette année sont déjà au bénéfice de cet accord* ».

• **Protocole d'accord avec le Theological Seminary d'Andrews University, aux États-Unis.** Après les premiers contacts (14 septembre 2006) en vue de la validation du Master en théologie adventiste de la FAT par Andrews University, le doyen Denis Fortin a nommé une commission d'une quinzaine de professeurs pour étudier le dossier et entrer en dialogue avec le doyen de la FAT. Le 9 mai 2007, suite au vote pris le 4 par la commission d'Andrews, Roland Meyer a déclaré : « *Le Master en théologie adventiste délivré par la FAT est maintenant officiellement reconnu par l'université Andrews. Titulaires de ce diplôme, nos étudiants qui le souhaitent peuvent entrer directement dans le programme doctoral du Theological Seminary d'Andrews University* ».

• **Accord cadre avec l'université Laval, Québec, Canada.** Les excellentes relations que les étudiants adventistes (Denis Fortin, actuel doyen du séminaire d'Andrews, et Ralf Wegener, doctorant à Laval et pasteur à Genève, ainsi que

de nombreux autres étudiants) ont su créer avec l'université Laval et, en particulier, avec sa faculté de théologie et de sciences religieuses ont permis des rapports de franche amitié avec le doyen Marcel Viau et ses directeurs de programmes. Le 18 novembre 2006, Roland Meyer a fait une demande de reconnaissance de niveau du Master en théologie adventiste par Laval. Après plusieurs échanges et l'étude du programme de la FAT, le doyen Viau a donné l'avis de son conseil, le 30 novembre 2006 : « *Mes directeurs de programmes me disent qu'il n'y a aucune difficulté technique à accepter des étudiants au doctorat qui auraient obtenu un Master de chez vous. Je dirais même que l'on s'est montré enthousiaste à cette perspective* ». Roland Meyer a fait personnellement le déplacement à Laval pour rencontrer les responsables de la faculté. À la suite de ces échanges, le doyen Viau a proposé à Roland Meyer de faire un accord-cadre entre les deux institutions. Cet accord peut être rompu à chaque instant et ne coûte rien. Il reconnaît le niveau académique de la FAT, permet des facilités de publications théologiques, donne accès à certains documents académiques des professeurs de Laval et facilite l'accès éventuel à la filière doctorale en théologie pratique. Cet accord permet également l'invitation réciproque et ponctuelle de professeurs. L'accord-cadre a été voté par l'assemblée générale du Campus adventiste du Salève, le 24 mai dernier.

Fédération protestante de France

(DEFAP/BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France - Le pasteur Jean-Arnold De Clermont élu président du Service protestant de mission

Le pasteur De Clermont a été délégué au conseil d'administration du Service protestant de mission de 1999 jusqu'à maintenant, en tant que président de la Fédération protestante de France (FPF). Son compagnonnage avec le Service protestant de mission remonte à 1964, date à laquelle il s'expatrie à Bangui (République Centrafricaine), dans le cadre du service national. Il y est chargé de l'enseignement religieux dans les lycées. Simultanément, il assure un intérim à l'Église protestante du Christ-Roi. Il revient à Paris pour son second cycle d'études en théologie.

En 1967, Jean-Arnold de Clermont devient pasteur de l'Église réformée de France (ERF). Il retourne à Bangui au service de l'Église protestante du Christ-Roi et y reste quatre ans au cours desquels, engagé dans le secteur de la jeunesse, il crée le Centre protestant pour la jeunesse de Bangui. Parallèlement, le Conseil œcuménique des Églises (COE) le charge de mission auprès des Soudanais réfugiés en République centrafricaine. À son retour, il occupe le poste de secrétaire exécutif en charge de l'animation, de 1972 à 1978. De 1978 à 1985, il est pasteur au service de l'Église réformée de France (ERF) à Rouen, puis de 1985 à 1994, président du conseil régional Nord/Normandie de l'ERF. De 1994 à 1999, il est pasteur de la paroisse du Saint-Esprit à Paris.

Les engagements internationaux de Jean-Arnold de Clermont ont été multiples ces dernières années :

- Des missions au Congo auprès des Églises protestantes mais aussi du gouvernement congolais et le lancement de la plate-forme « *Ensemble pour le Congo-Brazzaville* » par la FPF, avec le soutien de projets d'éducation à la paix, de formation théologique, mais aussi de prévention contre le Sida.
- Des voyages œcuméniques en Israël et en Palestine, à la rencontre des associations et Églises chrétiennes.
- Cinq voyages au Liban, dont trois depuis août 2006.
- Un voyage organisé par le Conseil œcuménique des Églises avec une délégation internationale auprès des Églises américaines, suite aux événements du 11 septembre 2001.
- Le 26 février 2003, à l'initiative des Églises américaines, il s'est exprimé à Washington à propos des positions françaises relatives à la guerre en Irak.

Le pasteur Jean-Arnold de Clermont demeure président de la conférence de Églises européennes (KEK) jusqu'en 2009.

(FPF/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Paris, France - Toilettage de la loi de 1905 : les protestants souhaitent être consultés

Le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France (FPF), se réjouit du projet de « toilettage » de la loi de 1905 tout en souhaitant que les responsables

religieux soient associés à cette démarche, indique la FPF dans un communiqué.

Au cours de la cérémonie d'inauguration de la Maison de la Conférence des évêques de France (CEF), début juillet, Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur chargée des cultes, a annoncé qu'elle souhaitait « donner une suite » à l'étude sur les relations entre les cultes et l'État et qu'elle ferait prochainement des propositions au Premier ministre à ce sujet. Elle avait ajouté, rappelle la FPF, qu'elle souhaitait « *des solutions pragmatiques, partagées et équilibrées aux questions soulevées en matière d'exercice du culte* ».

Le pasteur Claude Baty, « *tout en se réjouissant de ces engagements (...), souhaiterait que les responsables religieux, directement intéressés, soient associés à la préparation de ces propositions* », indique le communiqué. La FPF, « *dans un souci de laïcité ouverte, espère un toilettage de la loi de 1905 qui rendrait la loi de la séparation de l'Église et de l'État plus adaptée au contexte actuel* ».

Le rapport, rendu en septembre 2006, de la commission Machelon chargée d'aménager la loi de 1905 régissant les relations entre l'État et les cultes, propose notamment que les communes puissent financer la construction de lieux de culte. Dans le système actuel, l'État est propriétaire des lieux de culte qui existaient avant 1905. Ceux qui ont été construits depuis ont été financés par les religions concernées, le plus souvent sur des terrains assortis de baux emphytéotiques conclus avec les municipalités.

Liberté religieuse

(AFP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Paris, France - La FCPE s'inquiète d'une éclosion d'écoles religieuses

Faride Hamana, président de la FCPE, première fédération de parents d'élèves, s'est inquiété d'une « *éclosion d'écoles religieuses* » et a appelé à reconstruire un camp laïc « *plus fort. On observe une forte tendance à la 'reconfessionnalisation' des écoles privées catholiques sous contrat, mais il y a aussi des velléités des autres religions de créer leur propre enseignement* », a-t-il déclaré. Selon Monsieur Hamana, « *à côté des écoles*

catholiques, juives, protestantes, émergent des écoles musulmanes, mais aussi arméniennes et sikhs. Cette éclosion d'écoles religieuses est le signe d'un repli identitaire et communautaire dont nous ne pouvons qu'être soucieux pour l'avenir », a-t-il ajouté en rappelant que la FCPE a comme « identité historique fondatrice la laïcité ».

Selon lui, il y a un recul du camp laïc qui « fait qu'aujourd'hui, la plupart des gens ne voient plus de différences fondamentales entre l'école publique et les établissements privés » (les écoles privées sous contrat sont à 95% catholiques, ndlr). « Il faut une remise à plat des mouvements laïcs et reconstruire un camp laïc plus fort, car pour l'instant, nous sommes trop éparpillés », a ajouté M. Hamana.

Le président de la FCPE a, par ailleurs, indiqué que le Conseil d'État devrait bientôt rendre un arrêt sur l'article 89 de la loi de décentralisation d'août 2004, qui oblige les communes à financer la scolarité d'enfants qui fréquentent une école privée dans une autre commune. Le Comité national d'action laïque (Cnal), dont Monsieur Hamana assure la présidence actuellement (une présidence tournante, ndlr), avait été reçu en audience le 2 mai au Conseil d'État, après avoir engagé, en février 2006, un recours en annulation de cet article 89. L'article a provoqué une levée de boucliers chez les défenseurs de la laïcité et des dizaines de conseils municipaux ont voté des délibérations demandant l'abrogation du texte qu'ils jugent contraire au fondement de l'école publique laïque et gratuite.

(CPDH/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Mme Alliot-Marie a reçu les représentants des principaux cultes

Pour la première fois, la ministre de l'Intérieur chargée des cultes, Michèle Alliot-Marie, a reçu, mercredi 20 juin, les représentants des confessions catholique, protestante, musulmane et juive. Avant d'engager des discussions bilatérales permettant d'aborder les problèmes spécifiques à chaque religion, elle leur a dit son « attachement au principe de laïcité » et a évoqué avec eux le rôle des religions et des pratiques religieuses dans la vie sociale, notamment auprès des jeunes. Passées sous silence durant la campagne présidentielle, les questions liées au financement des cultes pourraient ressurgir dans les prochains mois.

Les représentants religieux ont, en effet, évoqué les conclusions du rapport Machelon sur les relations entre les pouvoirs publics et les cultes, remis en septembre 2006 à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur. Ce rapport prévoit notamment des aménagements de la loi de 1905 afin de faciliter le financement public des lieux de cultes et d'harmoniser le statut des associations et des responsables religieux.

Ces dispositions concerneraient au premier chef les « nouveaux » cultes présents en France : l'islam et le protestantisme évangélique. Mais elles intéressent l'ensemble des religions en proie à des difficultés financières. Catholiques et protestants tiennent à ce que soit mis en place « un comité de suivi ». Comme ses prédécesseurs, Mme Alliot-Marie aura particulièrement affaire aux dossiers liés à l'islam. Un milieu qu'elle connaît, pour avoir installé l'aumônier musulman aux armées lorsqu'elle était ministre de la Défense, souligne-t-on dans son entourage. « C'est aussi Mme Alliot-Marie qui a inauguré le monument aux morts des soldats musulmans à Verdun », rappelle Dalil Boubakeur, président du Conseil français du culte musulman (CFCM) et recteur de la Mosquée de Paris, ravi de « l'excellent accueil » réservé par la ministre aux représentants des cultes.

Mme Alliot-Marie devrait s'atteler au chantier de la formation des imams, une « priorité » systématiquement laissée en friche par ses prédécesseurs. Par ailleurs, en 2008, des élections renouvelleront les instances représentatives musulmanes, qui, au niveau national tout au moins, peinent à asseoir leur légitimité ; un processus qui sera sans aucun doute suivi de près par le ministère. Chacun des autres cultes devrait aussi rencontrer Mme Alliot-Marie dans les semaines qui viennent. Par la voix du nouveau président de la FPF, Claude Baty, les protestants devraient rappeler à la ministre de l'Intérieur, ainsi qu'aux autres ministres concernés, l'attention particulière qu'ils entendent porter « aux questions d'immigration ».

Pour la communauté juive, la lutte contre l'antisémitisme demeure une priorité. Selon le consistoire, 112 actes ont été enregistrés sur les cinq premiers mois de l'année contre 158 sur la même période en 2006. « La liberté de la pratique religieuse sera également à l'ordre du jour de nos discussions », indique Joël Merguy, président du Consistoire israélite de Paris.

(Top chrétien/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France - Église évangélique de Puteaux : la justice refuse l'expulsion des fidèles

Le tribunal de grande instance de Nanterre a condamné la ville de Puteaux à payer à l'association évangélique de Puteaux-La Défense la somme de 1 000 euros et a jugé ses demandes irrecevables devant le juge des référés. La mairie demandait, notamment, au tribunal, l'expulsion de l'église située 32, rue Charles Lorilleux « *et ce avec assistance du commissaire de police et de la force armée s'il y a lieu* ». Le bâtiment a, en effet, été acquis dans des circonstances particulières, en novembre 2006, par la municipalité qui souhaite construire sur cette parcelle une crèche et une halte-garderie. Le tribunal a estimé qu'il existait « *une contestation sérieuse quant au pouvoir qu'avait M. Conti (NDLR : l'ancien pasteur) pour engager l'association évangélique de Puteaux-La Défense* » par un acte de vente.

Un conflit au sein de l'association et la rétrogradation du pasteur par ses instances religieuses « *ne lui donnait plus la capacité d'être le président de cette association* », précise l'ordonnance de référé rendue le 4 juillet. Le tribunal ajoute également que la ville et, plus précisément, « *Madame la députée-maire de la ville de Puteaux* », connaissait cette situation. Au point qu'elle avait, dans un premier temps, rejeté la déclaration d'intention d'aliéner, présentée par l'agence immobilière mandatée par l'ancien pasteur. Mais elle a, dès le lendemain, autorisé le droit de préemption sur l'église, par arrêté municipal.

Dernier épisode : l'actuel président de l'association a engagé une procédure pour faire annuler l'assemblée générale de juin 2006, qui donnait mandat à l'ancien pasteur pour vendre l'église. Face à toutes ces difficultés, le juge des référés a renvoyé la ville mais aussi l'association, à se pourvoir devant le juge. Forts de cette ordonnance du tribunal, les fidèles de l'église vont écrire à la mairie pour demander la restitution des clefs et l'accès à leur lieu de culte. Depuis le 1er juin, la porte a, en effet, été condamnée par les services municipaux et les fidèles sont contraints à se réunir chaque semaine sur le parking voisin pour suivre l'office dominical, parfois sous la pluie.

(ENI/protestant.org/Aleloo magazine/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France - La croissance des villes entraîne un renouveau de la religion

De plus en plus de gens vivent dans les villes, phénomène qui s'accompagne d'une augmentation de l'activité religieuse qui vient infirmer les prédictions selon lesquelles la croissance des zones urbaines entraînerait une plus grande sécularisation, est-il indiqué dans un rapport des Nations Unies, publié le 27 juin. « *Pour les gens, un des moyens de se réorganiser dans ce monde urbain est de s'associer avec des religions nouvelles ou fortes. On s'attendait à ce que l'urbanisation rapide débouche sur un triomphe du rationalisme et des valeurs laïques et sur une démythification du monde, qui auraient relégué la religion au deuxième plan. Au lieu de quoi on a, dans de nombreux pays, assisté à un regain d'intérêt pour la religion* », affirme le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans son dernier rapport, « *État de la population mondiale en 2007* ». La croissance des nouveaux mouvements religieux est un phénomène essentiellement urbain, souligne le rapport. En Chine, où les villes se développent à un rythme effréné, les mouvements religieux font des adeptes de plus en plus nombreux, ajoute le rapport.

D'ici à 2008, plus de la moitié des 6,7 milliards d'habitants actuels de la planète vivront en ville. Même si les mégapoles vont continuer à croître, la plupart des gens vivront dans des villes de moins de 500 000 habitants. Dans l'ensemble, la croissance démographique aura lieu essentiellement en Asie, en Afrique et en Amérique latine, indique le rapport. En Asie et en Afrique, cela constitue un basculement radical d'une croissance démographique rurale à une croissance urbaine, modifiant un équilibre en vigueur depuis plusieurs millénaires. « *Pour les gens, désormais, un des moyens de se réorganiser dans ce monde urbain est de s'associer avec des religions fondamentalistes nouvelles et fortes* », a déclaré George Martine dans le journal londonien *The Independent*.

« *Le renouveau religieux prend différentes formes et a des effets variés, allant du détachement de la philosophie 'New Age' à l'immersion dans le processus politique. L'urbanisation croissante, alliée à un développement économique lent et à la mondialisation, a contribué à une diversification religieuse. Les*

mouvements religieux récents ne sont pas le retour de traditions en perte de vitesse mais relèvent plutôt d'adaptation des religions à de nouveaux contextes », souligne le rapport.

(Courrier international/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Proche-Orient, bande de Gaza - Les chrétiens doivent accepter la loi islamique

La petite communauté chrétienne de Gaza a des raisons de s'inquiéter. En effet, dans un entretien publié par le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, un chef islamiste fait savoir que les missionnaires seront « traités sans pitié ». Les chrétiens ne pourront continuer à vivre en toute sécurité dans la bande de Gaza que s'ils acceptent la loi islamique, qui prévoit d'interdire l'alcool et d'imposer le voile aux femmes dans la rue. C'est ce qui ressort des propos tenus lundi 18 juin par le cheikh Abou Saqer, chef de file de la *Djihadia Salafiya* (combat salafiste), lors d'un entretien exclusif. Il a ajouté que les chrétiens qui, à Gaza, se livreraient à des « activités missionnaires seraient traités sans pitié ».

Ces menaces ont été proférées deux jours après des attaques perpétrées contre une église et une école chrétienne, après la prise de contrôle du territoire par le Hamas. « *J'attends de nos voisins chrétiens qu'ils comprennent que le nouveau pouvoir du Hamas sera synonyme de véritables changements. Ils doivent être prêts à accepter la loi islamique s'ils veulent vivre en paix à Gaza* », a lancé le responsable de la *Djihadia Salafiya*, qui a récemment annoncé la création d'une « branche militaire » pour imposer la loi musulmane à Gaza.

La *Djihadia Salafiya* est soupçonnée d'avoir attaqué une école des Nations Unies à Gaza le mois dernier, l'établissement ayant autorisé garçons et filles à prendre part à un même événement sportif. Une personne a été tuée dans l'incident. « *La situation a désormais changé du tout au tout à Gaza* », affirme Abou Saqer. « *La Djihadia Salafiya et d'autres mouvements islamiques veilleront à ce que les écoles et les institutions chrétiennes affichent publiquement ce qu'elles enseignent, afin de garantir qu'elles ne se livrent pas à des activités missionnaires. Plus*

d'alcool dans les rues. Toutes les femmes, y compris les non-musulmanes, doivent comprendre qu'il leur faut être toujours couvertes en public. De plus, cybercafés, salles de billard et bars doivent cesser toute activité. Si cela continue, nous les attaquerons impitoyablement ».

Abou Saqer a accusé les dirigeants de la communauté chrétienne de Gaza de faire preuve de « prosélytisme » et de « chercher à convertir les musulmans à l'aide de fonds versés par les évangéliques américains. Cette activité missionnaire met en danger l'ensemble de la communauté chrétienne de Gaza », a-t-il affirmé, prétendant que les chrétiens du territoire n'avaient pas besoin de conserver un grand nombre d'institutions. Quelque 2 000 chrétiens vivent dans la bande de Gaza, qui abrite près de 1,5 million d'habitants. D'après Abou Saqer, le Hamas « doit s'efforcer d'imposer la loi islamique, sous peine de perdre son autorité et l'appui du peuple ». Le dimanche 17 juin, des hommes armés ont attaqué l'école latine de Gaza et l'école adjacente des sœurs du Rosaire. Ils auraient détruit des croix, des bibles, des portraits de Jésus, des meubles et du matériel. Ils auraient également dérobé plusieurs ordinateurs. Il s'agissait de la première action contre des institutions chrétiennes depuis que le Hamas a déclenché, le 14 juin, un coup d'État contre son rival, le Fatah de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne. Le mouvement s'est emparé de toutes les positions et installations de sécurité du Fatah, prenant le contrôle total de la bande de Gaza.

À Gaza, des responsables du Hamas ont affirmé que le Fatah était à l'origine de l'attaque de l'école latine de Gaza et de celle des sœurs du Rosaire. Elle a été imputée au mouvement islamiste afin de le discréditer aux yeux de la communauté internationale. Abou Saqer dit disposer d'« informations sérieuses » prouvant que l'attaque était en réalité un cambriolage visant le parc informatique des écoles, même si des bibles et des objets sacrés ont été détruits.

Courrier international, 19 juin 2007- Aaron Klein - Yediot Aharonot

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €

Autres pays et abonnement en cours d'année : nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C